



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 18 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du douze mars deux mille vingt cinq, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

Présents : MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, DELANNE, NADAUD-MONTAGNAC, AUDOUSSET, VITTE, AUCLAIR-DECOURSIER, VIARD, CASTILLE, BIENVENU, DONY, RIGAUD, GUERET, VINCENT, VALADOUR, LEPINE, JOFFRE, LAVAUD, ALLARD, LEROY.
formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Madame Patricia MOUTAUD a donné pouvoir à Monsieur Julien DELANNE
Monsieur Frédéric MARTIN a donné pouvoir à Monsieur Bernard AUDOUSSET
Monsieur Dominique KERSKENS a donné pouvoir à Madame Fabienne LUGUET
Monsieur Régis MATHIEU a donné pouvoir à Monsieur Patrice FILLOUX
Monsieur Julien OMONT a donné pouvoir à Monsieur Etienne LEJEUNE
Monsieur Julien BORIE a donné pouvoir à Madame Marie AUCLAIR-DECOURSIER
Madame Brigitte JAMMOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude JOFFRE
Madame Marie-Hélène VIRAVAUD a donné pouvoir à Monsieur Gilles LAVAUD

Monsieur Julien DELANNE est désigné secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 29	Votes pour	: 29
Nombre de membres présents et représentés	: 21 + 8	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 29	Abstention	: 0

Objet : Ligne de trésorerie de 700 000 € avec la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin

La commune a décidé de recourir à une ligne de trésorerie pour faciliter le paiement des fournisseurs notamment en attente des versements des travaux subventionnés.

Trois banques ont été consultées, la Caisse d'Epargne, la Banque Postale, le Crédit Agricole ; la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin a été retenue.

Ligne de Trésorerie Interactive (LIT) :

Emprunteur	: Commune La Souterraine Tous les budgets de la Commune
Montant	: 700 000 €
Durée La commune a décidé de recourir à une ligne de trésorerie pour faciliter le paiement des fournisseurs notamment en attente des versements des travaux subventionnés. Trois banques ont été consultées, la Caisse d'Epargne, la Banque Postale, le Crédit Agricole ; la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin a été retenue.	: 12 mois (signature du contrat)

Ligne de Trésorerie Interactive (LIT) :	
Taux d'intérêt	: taux fixe :2,99 %
Process de traitement automatique	: Tirage : crédit d'office : Remboursement : débit d'office
Païement des intérêts	: chaque trimestre civil par débit d'office
Commission d'engagement	: 0,10 % du montant (700 €)
Commission de mouvement	: Néant
Commission de non-utilisation	: 0,10 % de la différence entre le montant de la Ligne Trésorerie Interactive et l'encours quotidien moyen. Périodicité identique aux intérêts

La ligne de trésorerie est gérée sur la plateforme dédiée de la Caisse d'Épargne.
L'accès à la plateforme de la Ligne de Trésorerie Interactive sera géré par la directrice des finances, Véronique ALONZO sur les ordres de tirage et remboursement écrit du maire.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le maire à signer le contrat de trésorerie, et d'autoriser l'accès à la LTI à Véronique ALONZO.

Sens du vote : **Adoption** **Rejet**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le dix neuf mars deux mille vingt cinq

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20250318-2025-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2025
Publication : 24/03/2025

 Le Maire,
Etienne LEJEUNE

Publié le 20 mars 2025

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.